

# Déclaration du SNUipp-FSU23

## A la CAPD du Jeudi 30 janvier 2020

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour une CAPD qui a été reportée à plusieurs reprises puisque se déroule dans le pays depuis plusieurs semaines un mouvement social contre la réforme des retraites auquel l'opinion publique apporte majoritairement son soutien et auquel les personnels participent avec force, détermination et ténacité. Le haut niveau de mobilisation maintenu dans le département entre autre chez les professeurs des écoles atteste du rejet massif de la réforme. Cette réforme prévoit une baisse des pensions pour le plus grand nombre, un allongement du temps de travail, elle précarise la retraite et casse les solidarités entre les générations.

Parce qu'elle écarte les fonctionnaires civils du Code des Pensions, cette réforme est une atteinte au statut du fonctionnaire d'État. La pension ne sera plus ni calculée sur la base des six derniers mois ni payée par le budget de l'État. Ce ne sera d'ailleurs plus une pension. La pension est un salaire continué conçu pour garantir aux fonctionnaires le maintien d'un niveau de vie digne après une carrière consacrée au service de l'intérêt général. Le régime universel, outre qu'il engendre un effondrement des pensions des fonctionnaires qui ont peu de primes, et les professeurs ne sont pas les seuls dans ce cas-là, banalise le service de l'État. Le régime universel, c'est une négation de la fonction, structurante de notre contrat social, que jouent les institutions de la République et les services publics. Les personnels que nous représentons sont déterminés à obtenir le retrait de ce projet de loi, l'avis cinglant du Conseil d'État leur donne raison.

A l'heure où nos métiers peinent à attirer, où les tentations de quitter le métier touchent de plus en plus de nos collègues et alors même que le département n'arrive pas à couvrir tous les besoins et peine à attirer des personnels, cette volonté de passer en force accompagnée de propos mensongers et provocateurs de notre ministre ne redore pas le blason de l'institution.

**Parce qu'il s'agit d'un choix de société qui individualiserait le système de retraite plutôt que de le socialiser pour plus de justice !**

**Parce que le système à points serait particulièrement défavorable aux femmes qui seraient les grandes perdantes de cette réforme !**

**Parce que le gouvernement renonce à faire cotiser les salaires au-delà de 10 000 € !**

**Parce que le gouvernement renonce à prélever les revenus du capital à hauteur des prélèvements sur les revenus du travail !**

**Ce projet est injuste, il doit être combattu !**

Pour le SNUipp-FSU23, il est urgent que s'ouvre enfin dans notre pays de réelles négociations sur les régimes de retraite pour lesquels des aménagements sont nécessaires et souhaitables pour les améliorer. Enfin, le Premier Ministre semblant particulièrement attaché à l'équilibre budgétaire du système de retraite, serait bien avisé d'entendre les propositions des organisations syndicales pour accroître les recettes. Des alternatives existent pour financer les retraites dans la durée, le SNUipp avec la FSU et les autres organisations syndicales portent ces alternatives crédibles. Par exemple commencer par dégeler le point d'indice en lieu et place des exonérations fiscales. Mais aussi en garantissant une réelle égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Un sujet qui sera au cœur de nos discussions de ce jour puisque l'on a déjà pu mesurer à quel point les procédures d'évaluation et de promotions pouvaient être défavorables aux femmes !!!

SNUipp - FSU 23

A Guéret, le 30 janvier 2020